

La Francophonie et les dispositifs de promotion des langues européennes

M. Gérard Leyzieux, Attaché de coopération pour le français auprès de l'Ambassade de France en Macédoine

L'avenir et les atouts du français en Macédoine

Les derniers chiffres officiels du Bureau national de la statistique dont nous disposons, ceux concernant l'année 2005 / 2006, font apparaître un peu plus de 86 000 apprenants de français dans les collèges, lycées et universités.

L'atout fondamental de la coopération de l'ambassade de France dans le domaine de la langue française dans l'enseignement scolaire (mon propos s'attachera à présenter uniquement ce volet) réside dans le réseau des classes bilingues à la fois des écoles primaires et des lycées.

Les classes bilingues, fonctionnant sur la base d'un enseignement renforcé de la langue et de disciplines non linguistiques délivrées en français, sont réparties sur l'ensemble du pays dans 5 villes, respectivement Skopje, Kumanovo, Tetovo, Negotino et Bitola.

Actuellement six lycées hébergent sept sections qui forment en moyenne 600 élèves. Ces classes ont été ouvertes progressivement à partir de 1997 tout d'abord à Negotino puis dans les autres villes ; la dernière a été installée à Bitola voici 4 ans. Cet enseignement est suivi, à la fois, par des élèves macédonophones (Skopje, Bitola, Negotino et Kumanovo) et par des élèves albanophones (Tetovo et Kumanovo). L'enseignement y est assuré par des professeurs locaux et également par de jeunes enseignants français mis à disposition des lycées par les services de l'ambassade de France.

Cet enseignement, qui a été initié voici 10 ans, nécessite aujourd'hui quelques améliorations structurelles pour lesquelles une négociation est en cours entre nos services et le Ministère de l'Education et de la Science. D'ores et déjà, afin de rapprocher les lycées macédoniens des pratiques éducatives européennes, depuis le printemps 2006 nous avons mis en relation chacun de ces établissements avec un partenaire français. Ces partenariats ont donné lieu à des travaux pluridisciplinaires entre élèves, travaux bien sûr coordonnés par des enseignants. Ces premiers contacts ont ensuite, et très rapidement, été suivis d'échanges scolaires : à ce jour, soit un peu plus d'un an après le premier contact, nous comptons 5 rencontres d'élèves (3 voyages d'élèves français et 2 d'élèves macédoniens) et d'autres sont en cours de réalisation très prochainement. Il est à noter que nous avons sciemment choisis certains établissements français dans des villes bénéficiant d'une jumelage afin d'articuler cette coopération éducative avec la coopération institutionnelle entre municipalités. Actuellement des actions exemplaires sont en train de naître dans ce domaine.

Par ailleurs, depuis cinq années désormais, dans les mêmes villes, des classes avec un enseignement bilingue ont également été ouvertes dans des écoles primaires. L'enseignement y est délivré en binôme par une institutrice non francophone (mais en cours de formation) et une enseignante de français, « assistante » du cours, recrutée par l'ambassade, qui fait le cours

en français dans les matières suivantes : « nature et citoyenneté », « éducation physique », « arts plastiques », « éducation musicale » et, à partir de la deuxième année d'école, « mathématiques ». Ce programme fonctionne très bien mais nécessite un investissement lourd en formation linguistique et pédagogique des personnels enseignants concernés.

Le créneau du collège nous intéresse aujourd'hui tout particulièrement. En effet, depuis l'introduction de l'apprentissage obligatoire de l'anglais en 1ère année d'école primaire depuis la rentrée 2007/2008, le choix de l'étude de la deuxième langue en classe de 6ème, selon la réforme mise en place cette année, devient un enjeu pour la langue française dans ce pays. A cet effet, nous renforçons nos opérations de formation continue des enseignants de français de ces établissements (deux séminaires, portant sur l'utilisation d'outils multimédias en classe de français, ont déjà eu lieu depuis la rentrée scolaire de septembre et d'autres sont programmées).

Enfin, il est prévu, pour la prochaine rentrée scolaire, d'introduire des enseignements bilingues au collège. Déjà des enseignants de disciplines non linguistiques de Skopje, Tetovo et Kumanovo suivent des formations linguistiques afin de se lancer dans l'aventure bilingue à compter de septembre 2008.

La stratégie de l'ambassade de France pour soutenir la langue française est fondamentalement basée sur la formation continue des enseignants des établissements d'enseignement public (écoles primaires, collèges et lycées) aussi bien sur le plan linguistique (des cours de français spécifiquement destinés aux enseignants des établissements des villes mentionnées ci-dessus sont pris en charge par nos services) que sur le plan pédagogique. Ces formations pédagogiques, étalées sur l'ensemble de l'année, connaissent un moment privilégié chaque année fin juin lors de « l'université d'été de Struga ». A cette occasion plus de 120 professeurs de français et des établissements à enseignement bilingue sont réunis pendant une semaine dans cette ville du bord du lac d'Ohrid. Ils sont répartis en groupe et suivent des formations pédagogiques adaptées à leur niveau d'enseignement ; ils peuvent également échanger avec des collègues des pays francophones de la région invités à ce séminaire (Moldavie, Roumanie, Bulgarie, Albanie).

Parallèlement à ces plans de formation locaux et en France, grâce aux bourses du gouvernement français, notre attention se porte sur le développement de pratiques innovantes. C'est le cas avec la préparation à l'ouverture d'enseignements bilingues au niveau du collège ; c'est le cas aussi avec l'implantation de Centres de Documentation et d'Information pour le français (CDI). En avril 2007 le premier CDI de ce pays a été inauguré par le Ministre de l'Education et de la Science et l'ambassadeur de France à l'école « Dimitar Miladinov » de Skopje. D'autres doivent voir le jour mais une coopération plus étroite avec les services du ministère de l'éducation permettrait d'introduire une dynamique nouvelle dans l'enseignement du français autour de ces structures nouvelles pour les établissements scolaires macédoniens.

Pour terminer, je dirais que la langue française bénéficie d'atouts réels pour occuper une place de choix dans le paysage éducatif macédonien. Nos opérations, soutenues par les responsables éducatifs et francophones de ce pays devenu membre de plein droit de l'OIF au sommet de Bucarest de septembre 2007, ont vocation à insuffler une dynamique contemporaine et attractive à l'enseignement du français. L'objectif d'une chaîne francophone d'enseignements bilingue continue de l'école primaire jusqu'à la fin du lycée est tout particulièrement porteur d'avenir. Il permettra d'offrir aux jeunes macédoniens, bien formés en langue française pendant leur scolarité, la possibilité d'intégrer des formations francophones à l'université aussi bien au niveau national, régional, qu'en France ou en pays francophones grâce aux programmes d'appui de l'OIF qui sont désormais ouverts aux futures élites macédoniennes. Nos opérations éducatives bilatérales ont à l'esprit la dimension multilatérale de la coopération et les cohérentes complémentarités possibles qu'elle ouvre.